

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2026 - 14155 - 2023 B 00812 - 950 745 802 - 3SP

DEPOT DU

31 JUL. 2026

14155

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé Frais d'établissement ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement Concessions, brevets et droits assimilés Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immob. en cours / Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles Immob. en cours / Avances et acomptes Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence) Autres participations Créances rattachées aux participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 000,00		10 000,00	10 000,00
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services) Produits finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3)				
Clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance (3) Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement	700,00 10 080,37		700,00 10 080,37	24 200,00 9 690,40
Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments financiers à terme et jetons Disponibilités TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 389,67 18 170,04		7 389,67 18 170,04	11 497,52 45 387,92
Frais d'émission d'emprunt à évaluer Primes de remboursement des obligations Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif TOTAL GENERAL (1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)	28 170,04		28 170,04	55 387,92

	31/01/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-12 873,87	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-22 200,00	-12 873,87
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-25 073,87	-2 873,87
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		14 400,00
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 132,70	1 140,30
Dettes fiscales et sociales	10 741,52	16 772,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 369,69	25 949,49
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	53 243,91	58 261,79
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	28 170,04	55 387,92
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	53 243,91	58 261,79
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

3SP
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000 €
SIEGE SOCIAL : 9 MAIL DU COMMANDANT JACQUES -YVES COUSTEAU
35310 MORDELLES
RCS RENNES 950 745 802

Représentée par Sylvain TREHU, gérant

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'exercice clos le 31 janvier 2025 sont conformes aux comptes approuvés par l'associé unique,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

GRANT THORNTON
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Signature

de 24.07.2026


ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE

EURL 3SP

Exercice du 01/07/2024 au 31/01/2025.

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de EURL 3SP pour l'exercice du 01/07/2024 au 31/01/2025, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	28 170
Chiffre d'affaires	49 583
Résultat net comptable (Perte)	-22 200

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à GUIPAVAS
Le 20/08/2025

OMNES Marie Pierre
Expert Comptable

Signé par
Marie-Pierre OMNES
66343830306436632d3935363..

Désignation de la société : EURL 3SP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 28 170 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22 200 Euro.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/08/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 000			10 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 000			10 000
ACTIF IMMOBILISE	10 000			10 000

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations**

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU SETH	10	38	100,00	10	10			13 156	37	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 780 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	700	700	
Autres	10 080	10 080	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	10 780	10 780	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Div-produits a recevoir m	442
Total	442



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 244 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 133	2 133		
Dettes fiscales et sociales	10 742	10 742		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	40 370	40 370		
Produits constatés d'avance				
Total	53 244	53 244		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

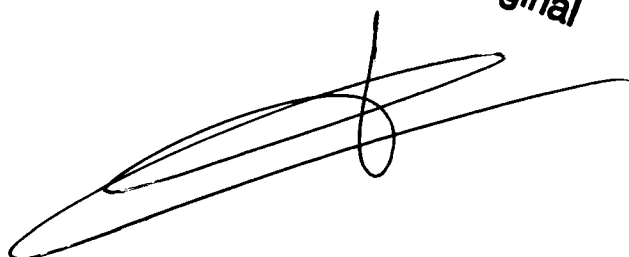
	Montant
Fac non parv-fournisseurs m	1 944
Dettes pr pour conges a payer m	519
Charg soc pour conges payes m	120
Allocations familiales exploit	7 547
Taxe apprentissage	11
Total	10 141

Plaquette annuelle

EURL 3SP

Exercice clos le 31/01/2025

Certifié conforme à l'original



EURL 3SP

au capital de 10 000 €
9 Lieudit Mail du Commandant Cousteau
35310 MORDELLES

Exercice clos le 31/01/2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

3SP
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000 €
SIEGE SOCIAL : 9 MAIL DU COMMANDANT JACQUES -YVES COUSTEAU
35310 MORDELLES
RCS RENNES 950 745 802

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ,
et le 31 JUILLET, à dix heures,

Monsieur Sylvain TREHU, associé unique de la société 3SP, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2025 et rédigé le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique déclare être appelé à examiner les différents points suivants :

- Rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025,
- Examen des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Approbation des comptes et des conventions
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

85

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de la gérance sur l'activité de la société et des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 janvier 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, l'associé unique constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

En conséquence, il donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 janvier 2025, s'élevant à -22.200,00 euros au compte "REPORT A NOUVEAU".

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions qu'il a conclues avec la société au cours de l'exercice. Ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Sylvain TREHU

